

Groupement Académique du Grand Est	Session 2002	SUJET	
C.A.P. OPERATEUR PROJECTIONNISTE DE L'AUDIO-VISUEL			Code examen 32302
Épreuve : EP3 Législation professionnelle	Durée : 1 h 30	Coeff. : 3	Page 1/1

Ce document sera agrafé dans la feuille de copie

- 1) RENSEIGNER LE TABLEAU CI-DESSOUS EN PRECISANT : la classe de l'incendie, le type de combustible et l'agent extincteur approprié (le plus efficace)
Une seule réponse par case

CLASSE DE FEUX	TYPE DE COMBUSTIBLES	AGENTS EXTINCTEURS APPROPRIES

Les réponses sont à donner sur la feuille de copie

- 2) L'incendie peut se propager de plusieurs manières.
Veuillez préciser les différents modes de propagation.

- 3) Parmi les activités réalisées dans les Etablissements recevant du public , à quel type correspond les salles de projection ?

- 4) Quel est le document que l'exploitant d'une salle de projection doit présenter à la commission de sécurité lors de son contrôle ?

- 5) Une installation de projection mobile peut être réalisée dans une salle autre que de projection ; quelles sont les conditions à respecter dans ce cas là ?

- 6) Quels sont les différents moyens de secours des établissements recevant du public ?

- 7) Quelles sont les restrictions prévues concernant les sièges mobiles dans les salles de projections par le règlement de sécurité ?